



25.031

# Rapport de la Commission financière

## Comptes 2024

(du 14 mai 2025)

## au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

### Composition de la Commission

- Pour le PS : M. Pierre-Alain Borel  
M. Pascal Bühler  
M. Karim Djebaili  
M. Laurent Duding (rapporteur)
- Pour le POP : M. Mourad Crevoisier (président)  
Mme Mathilde Reverchon  
Mme Lara Zender
- Pour le PLR : Mme Sarah Curty  
M. Cédric Haldimann  
M. Alain Vaucher (vice-président)
- Pour Les Vert-e-s : M. Grégory Rochat  
M. Michaël Vögtli  
Mme Line Vögtli Demarle
- Pour l'UDC : Mme Jennifer Angehrn  
M. Jean-Pierre Brechbühler

## **Composition du Conseil communal**

M. Thierry Brechbühler, président, directeur de la sécurité, des sports et de la santé (DSESS)

M. Huguenin-Elie, vice-président, directeur du dicastère de l'urbanisme, du service technique et des bâtiments (DUSTEB)

M. Théo Bregnard, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

M. Jean-Daniel Jeanneret, directeur du dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique (DEFASI)

Mme Ilinka Guyot, directrice du dicastère des ressources humaines, de la jeunesse, des espaces publics et des relations extérieures (DJEPR)

---

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission financière (ci-après COFI) s'est réunie le 24 mars 2025 et les 6 et 14 mai 2025 pour l'examen des comptes 2024.

Le Conseil communal a participé *in corpore* à ces séances. Ont également pris part aux trois séances, Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du Service des finances et Mme Virginie Rais, secrétaire du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique (DEFASI).

Les sous-commissions se sont réunies entre le 25 et le 27 mars 2025 soit juste après la 1<sup>ère</sup> séance de la COFI.

## **Présentation générale des comptes 2024**

Les comptes 2024 affichent un bénéfice de CHF 2.9 millions, contrastant fortement avec un déficit budgété de CHF 8.4 millions. Et ceci sans prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle (CHF 1.8 million prévu au budget). C'est le premier exercice bénéficiaire depuis 2013 (hors exercice bénéficiaire de 2017 lié au remboursement exceptionnel de l'ex-caisse de pension du personnel de la Ville).

Le résultat 2024 s'explique par une hausse des recettes fiscales (+ CHF 13.4 millions), une variation positive de Viteos (+ CHF 1 million) avec en parallèle une augmentation de certaines charges (facture sociale + CHF 0.9 million, essentiellement due à la politique volontariste menée dans le cadre des subsides LAMal) et des ventes de biens-fonds non réalisées.

Le résultat comptable positif pour 2024 doit toutefois être considéré avec prudence. En effet, les charges d'exploitation sont supérieures de CHF 2.3 millions par rapport au budget. Et ce sont surtout les revenus d'exploitation qui sont très élevés dépassant de CHF 15.1 millions ceux estimés.

Les recettes s'élèvent à CHF 296.1 millions pour des charges de CHF 293.2 millions, dont CHF 124.9 millions de charges salariales pour 994 EPT.

La dette au 31 décembre 2024 est de CHF 526.6 millions.

Les investissements nets réalisés quant à eux atteignent CHF 37.7 millions (79 % de réalisation). Cet aspect est réjouissant : l'année 2024 aura donc été propice aux investissements ce qui a permis de rénover des infrastructures vieillissantes ou de procéder à des travaux visant à améliorer la qualité de vie et de ce fait à augmenter l'attractivité résidentielle et économique de la Ville.

L'augmentation des recettes fiscales provient à la fois des personnes physiques (notamment via l'impôt à la source) et surtout des personnes morales, en raison d'une conjoncture économique favorable et de correctifs antérieurs. Ces derniers n'auront malheureusement pas d'effet pérenne au niveau des recettes.

Les charges de personnel, bien qu'en légère baisse d'effectif par rapport au budget, restent une part importante des charges d'exploitation. Cette baisse ne se traduit pas automatiquement par une réduction proportionnelle des coûts en raison de contrats à durée déterminée et de remplacements liés à des absences. Notons au surplus que cette diminution est notamment liée au SISMN où le personnel en formation (sapeurs) se retrouve désormais sous la rubrique "personnel en formation".

L'augmentation des charges de biens et services dépasse le budget de CHF 1.6 million (3.7 %), principalement à cause des surcoûts énergétiques, pertes sur débiteurs et hausses liées à Viteos. Côté bilan, des réévaluations

ont été opérées : + CHF 6.5 millions pour Viteos avec en parallèle des dévaluations pour transN et ARESA.

L'autofinancement s'élève à CHF 16.6 millions (contre CHF 11.3 millions en 2023), permettant de couvrir une partie des investissements. Le taux d'intérêt moyen de la dette reste bas, inférieur à 2 %. Enfin, l'excédent de bilan (fortune nette) progresse légèrement pour atteindre CHF 133.9 millions.

Vu ce qui précède, les travaux de la COFI se sont déroulés dans un climat apaisé et constructif.

## **Prises de positions des représentant-e-s des groupes**

### *Préavis du groupe Les Verts*

Avec un bénéfice de près de 3 millions, les comptes 2024 présentent une amélioration de plus de 11 millions par rapport au budget. C'est là une très belle nouvelle. Si ces comptes ont bénéficié de revenus fiscaux supérieurs aux attentes, il faut rester prudent, les recettes des personnes morales étant très volatiles. Pour atteindre ces bons résultats, relevons aussi la gestion rigoureuse de l'ensemble des services communaux. Qu'ils en soient ici remerciés.

Malgré ces efforts, les charges de bien, services et autres charges d'exploitation dépassent le budget d'un million et demi. L'une des raisons est l'augmentation du tarif énergétique. Cela démontre que les efforts doivent être poursuivis afin de limiter la consommation énergétique. La hausse des prix des marchandises, dans un contexte international très incertain, doit aussi nous encourager à faire preuve de sobriété, tout en favorisant l'économie locale et circulaire.

Par ailleurs, l'augmentation importantes des pertes sur débiteurs nous questionne quant à la paupérisation d'une partie de la population, ainsi que sur les autres éléments d'explications potentiels. En effet, la prospérité d'une ville dépend directement de la situation économique de sa population.

De grands chantiers nous attendent, et notre ville doit pouvoir continuer à proposer des prestations et un cadre de vie de qualité. Il est nécessaire de

maintenir les revenus qui contribuent à la dynamique positive de notre cité, avec une population en augmentation.

### Préavis du groupe PLR

L'année passée, nous regrettons que la fin de législature n'eût pas pu voir un exercice à l'équilibre. Autant commencer celle-ci avec un bénéfice réjouissant de 2.85 mio. Mais l'équilibre est fragile et nous avons besoin de plusieurs exercices similaires pour pouvoir garantir nos capacités d'investissements futures sans plus déroger au frein à l'endettement en vue de tous nos projets enthousiasmants à venir. Dans ce but, nous attendons des prochains exercices qu'ils soient établis de façon rigoureuses, mais non austère, pour freiner l'augmentation de nos charges. Le résultat bénéficiaire des comptes 2024, comparé aux comptes 2023, est essentiellement dû à l'amélioration de nos revenus fiscaux : il s'agit d'une seule mais importante régulation dans les IPM, de l'impôt à la source et de l'écrêtage pour l'instant non-pérenne.

Nous remercions les services de la Ville et leur collaborateur qui ont contenu leur budget malgré la hausse des coûts de l'énergie et de certains biens tout en fournissant un service de qualité. De ce fait, nous continuons à soutenir la politique volontariste de la Ville qui accorde la pleine compensation du renchérissement et l'octroi des échelons .

Pour nous, l'attractivité résidentielle est fondamentale. Elle est liée à la bonne marche des entreprises via l'emploi. Elle est stimulée par l'attractivité fiscale qui petit à petit devient la nôtre grâce aux réformes cantonales successives. Elle est également liée aux infrastructures renouvelées et modernisées.

### Préavis du groupe PS

Alors que le budget fixait un déficit de plus de 8 millions, les comptes 2024 se soldent par un bénéfice de CHF 2.9 millions.

Ce résultat positif doit cependant être nuancé étant donné qu'il s'explique en grande partie par des recettes fiscales plus importantes qu'attendues cumulées à des éléments ponctuels (arriérés d'impôts). Et si l'on considère le contexte géopolitique et les perspectives économiques, le tableau pour

les prochains exercices illustre pleinement les défis qui nous attendent pour maintenir nos finances publiques à flot.

Si sur un plan purement comptable, les comptes sont réjouissants, pour le PS, l'emploi reste un élément central, notre Ville doit continuer à tout mettre en œuvre pour que l'insertion professionnelle soit encore mieux développée en partenariat avec le canton.

Si nous devons continuer à porter toute notre attention sur l'évolution des dépenses, le montant des investissements est également un élément essentiel pour le développement et le positionnement de notre Ville. Avec un taux de réalisation atteignant quasiment 80% (pour un montant de plus de CHF 37 millions en 2024), ces derniers se fixent à un niveau élevé permettant de maintenir la dynamique d'entretien et de transformation de notre Ville que ce soit en termes d'urbanisme ou de services à la population.

Nous saisissons cette occasion pour remercier le personnel de la Ville, ainsi que le Conseil communal pour leur engagement. Le groupe socialiste préavise favorablement les comptes 2024.

### *Préavis du groupe POP*

Cette législature commence fort en présentant pour la 1ère fois depuis 2013 des comptes positifs. Si nous ne pouvons que nous réjouir que nos finances aient pu retrouver, du moins cette année, des chiffres noirs, il ne faut pas négliger combien le chemin pour se relever des décisions de politiques fiscales cantonales a été long. N'oublions pas les efforts que de tels résultats demandent aux services de la Ville, services toujours contraints dans ses effectifs.

En effet, l'augmentation des recettes fiscales, notamment venant des personnes morales, dépend fortement des politiques cantonales, bien trop souvent défavorables aux villes industrielles comme la nôtre, faisant reposer les recettes fiscales majoritairement sur les personnes physiques. Nous ne pouvons pas sereinement miser sur la pérennité de telles recettes pour les années à venir, notamment au vu des initiatives cantonales.

L'amélioration remarquée est le fruit d'une politique d'investissements volontariste et d'une maîtrise des dépenses qui ont relancé l'attractivité de la Ville. Bien que la politique d'austérité semble lointaine, les collaborateurs de la Ville n'ont pas encore pu sortir la tête de l'eau de manière pérenne et

c'est sur eux que repose en partie la bonification de ces comptes. Nous le répétons, la Ville souffre d'un problème de ressources. Les réduire encore serait délétère, surtout au moment où d'importants investissements ont été et seront à consentir (infrastructures, accueil pré- et parascolaire). Les commissaires POP recommandent l'acceptation des comptes 2024.

### Préavis du groupe UDC

Les commissaires UDC accueillent favorablement les résultats bénéficiaires des comptes 2024. Sans verser dans l'autosatisfaction, il est légitime de se réjouir d'un exercice maîtrisé qui contribue à renforcer la stabilité financière de notre Ville.

Nous remercions le Conseil communal ainsi que l'ensemble des services pour leur engagement et leur rigueur dans la gestion de l'administration. Cet équilibre retrouvé témoigne d'un travail sérieux et d'une discipline budgétaire à saluer.

Au-delà des chiffres, ce résultat reflète aussi une dynamique positive. La Ville de La Chaux-de-Fonds attire, se transforme et innove. Cette vitalité économique, institutionnelle et citoyenne participe à assainir durablement les finances publiques. Il faut poursuivre dans cette voie avec pragmatisme et ambition.

Les commissaires UDC resteront toutefois attentifs à ce que ces bons résultats ne servent pas à relâcher la maîtrise des dépenses. Cette gestion saine doit perdurer dans le temps car, si ce n'est pas une fin en soi, c'est un levier qui doit permettre à notre Ville de renforcer son attractivité, sa sécurité et la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Vous l'aurez compris, les commissaires UDC accepteront ces comptes 2024.

### **Adoption des rapports des sous-commissions**

Les rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présent.e.s.

### **Adoption du rapport de la Commission financière**

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présent.e.s.

## **Approbation des comptes 2024**

Les comptes 2024 tel que présentés par le Conseil communal sont approuvés à l'unanimité des membres présent.e.s.

## **Remerciements**

Les biens, services et marchandises, tout comme les charges de personnel, sont globalement conformes au budget et témoignent de la rigueur des cadres de l'administration, ainsi que de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, dans la gestion des deniers publics relevant de leur responsabilité. Il convient ainsi de remercier l'ensemble du personnel communal pour sa contribution à la maîtrise des charges de leurs compétences. Cet élément, accompagné des facteurs conjoncturels décrits dans les documents examinés par la COFI, a contribué à l'obtention du résultat comptable positif détaillé dans le rapport du Conseil communal à l'appui des comptes 2024.

Pour la Commission financière  
Laurent Duding  
Rapporteur